

Lutte Contre La Déscolarisation Dans L'enseignement Primaire : Les Cantines Scolaires En Côte d'Ivoire

Dr Toure Krouélé

Maître-assistant en Sociologie de l'Education
à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Doi: 10.19044/esj.2017.v13n35p234 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n35p234](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n35p234)

Abstract

This article is a research on the contribution of the school canteens in the fight against the deschooling in primary education in Côte d'Ivoire. Statistical data are analyzed and investigations by talks are carried out with samples of teachers and advisors in canteens. The results show that in spite of the persistence of deschooling in the primary education, the establishment of the canteens obeys a policy of targeting. The questioned actors however underline the importance of these canteens in the retention and the success of the pupils in primary cycle. Actually, the impact of the canteens on schooling in the primary education is limited by the weak national cover in canteens and the dysfunctions which characterize their management.

Keywords: School canteens, deschooling, inequalities, primary education, Côte d'Ivoire

Résumé

Cet article est une recherche sur la contribution des cantines scolaires dans la lutte contre la déscolarisation dans l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire. Des données chiffrées sont analysées et des entretiens sont menés avec des échantillons d'instituteurs et de conseillers en cantine. Les résultats montrent qu'en dépit de la persistance de la déscolarisation dans le primaire, l'implantation des cantines obéit à une politique de ciblage. Les acteurs enquêtés soulignent pourtant l'importance de ces cantines dans la rétention et la réussite des élèves dans le cycle primaire. En réalité, l'impact des cantines sur la scolarisation dans le primaire est limité par la faible couverture nationale en cantine et les dysfonctionnements qui caractérisent leur gestion.

Mots clés: cantines scolaires, déscolarisation, inégalités, enseignement primaire, Côte d'Ivoire

Introduction

L'échec ou la réussite scolaire sont appréhendés par les sociologues de l'éducation à travers la thématique des inégalités face à l'école. Ces inégalités ne sont pas forcément créées par l'institution scolaire. Elles sont parfois inhérentes au milieu social d'où proviennent les élèves. Leurs manifestations sur la scène scolaire sont toutefois identifiables dans les accès, les parcours et les sorties du système. Certains sociologues ont ainsi montré que les inégalités de réussite scolaire sont liées à l'origine sociale ou familiale (Bourdieu et Passeron, 1964, 1970). Pour eux, ces inégalités s'expliquent par une sélection sociale qui dépend des classes populaires. Le système scolaire dispose en effet d'une autonomie relative, par laquelle les propriétés sociales des "héritiers", en particulier leur "capital culturel" sont transformées en titres scolaires. L'école remplit ainsi sa fonction de légitimation en transformant des inégalités sociales en inégalités qu'elle présente comme naturelles à travers des expressions comme les dons, les aptitudes ou les goûts. Selon cette théorie de la reproduction sociale par l'école, les faibles chances de réussite scolaire des enfants issus des milieux défavorisés se justifient par le manque ou la faiblesse du capital culturel et du capital économique de leurs familles.

D'autres ont expliqué ces inégalités par le fonctionnement du système scolaire lui-même (Baudelot et Establet, 1971). Pour eux, c'est l'école elle-même qui crée les inégalités de réussite à travers la mise en place de deux réseaux dans les parcours scolaires. Il s'agit des réseaux P-P (Primaire-Professionnel) et S-S (Secondaire-Supérieur). L'analyse des statistiques de l'éducation nationale en France a montré que les enfants issus des milieux populaires sont plus nombreux à emprunter le réseau P-P qui correspond en fait à des cycles courts de formations professionnelles aboutissant pour la plupart à des emplois d'ouvriers. Le réseau S-S est quant à lui, emprunté très largement par les enfants des familles favorisées. Ces théories, élaborées sur le fonctionnement du système éducatif français peuvent éclairer l'analyse de l'échec scolaire en Côte d'Ivoire.

En réalité, quand l'échec, l'abandon ou la déscolarisation se produisent dans le cycle primaire, cela signifie que l'enfant quitte l'école sans avoir achevé ce cycle. Il rejoint alors le lot des analphabètes. Or le contexte mondial après 2015 n'admet plus la croissance de populations analphabètes. Chaque citoyen doit être éduqué afin de participer pleinement au développement de son pays. C'est dans cette optique que dès l'an 2000, les Nations-Unies ont conçu les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Chaque Etat devait réaliser en 15 ans, ce programme de bonne gouvernance au bénéfice des populations. Après 2015, plusieurs Etats africains n'ont pas atteint tous les objectifs prévus et notamment ceux liés à l'éducation. Un tel bilan a conduit les Nations-Unies à

adopter les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour l'horizon 2030. Parmi les 17 objectifs à atteindre, figure en bonne position la question de l'éducation des populations. Cette éducation nécessite que tous les efforts soient faits pour éliminer la déscolarisation avant la fin du cycle primaire. Sur ce point précis, il faut noter qu'en Côte d'Ivoire, d'importantes cohortes d'enfants quittent l'école primaire sans le minimum de formation souhaité. Les enfants issus des familles défavorisées ou de milieux ruraux pauvres n'ont rien à manger à midi après les cours de la matinée. Leurs résultats en classe sont alors faibles et ils finissent par abandonner l'école.

L'une des solutions efficace pour combattre cette déscolarisation consiste à créer les conditions pour une bonne alimentation des enfants à midi. Et cela est possible avec l'ouverture des cantines scolaires. En fait, la cantine est un service organisé dans une école pour offrir à midi, un repas chaud et équilibré aux élèves appelés rationnaires. Elle est constituée d'infrastructures comprenant, un réfectoire, une cuisine et un magasin de stockage. Ce dispositif fonctionne lorsqu'il est ravitaillé en vivres et géré par des personnes compétentes et dévouées. En Côte d'Ivoire, ce service est subventionné par l'Etat qui s'est fixé des objectifs immédiats à atteindre. Il s'agit d'accroître le niveau de scolarisation, d'améliorer le rendement scolaire, de lutter contre la malnutrition, de faire acquérir aux enfants un savoir-être et un savoir vivre, de favoriser la parité fille/garçon, de retenir les élèves tout au long de leurs cursus et de réduire les taux d'abandon. La cantine scolaire est donc un outil de lutte contre la déscolarisation dans le primaire. Mais quelles sont les conditions de son implantation ?

C'est en 1989³ que le gouvernement de Côte d'Ivoire s'est engagé, avec l'assistance du Programme Alimentaire Mondial (PAM), dans un programme de développement des cantines scolaires avec pour objectif à terme : "une école, une cantine, un groupement". Jusqu'en 1999, le PAM a assuré l'essentiel de l'approvisionnement du programme en denrées et équipements. Le gouvernement ivoirien s'est chargé du volet logistique et gestion. Mais le PAM décide un retrait progressif dès 1996. Conscient qu'un tel retrait, sans dispositif de substitution, ferait courir le risque de fermeture d'un grand nombre de cantines, avec pour conséquence une baisse de la fréquentation scolaire, le gouvernement a adopté dès 1998 la politique dite de "Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires" (PIP/CS). L'objectif de cette politique est d'inscrire de manière durable la pérennisation des cantines scolaires comme maillon essentiel du droit à l'éducation pour tous. En 2000, appuyé par le PAM et le PNUD, le gouvernement lance la phase pilote du projet PIP/CS.

³ Décret n°89-13 du 11 janvier 1989

En 2015, le gouvernement adopte la loi sur l'école obligatoire qui impose la scolarisation à chaque enfant, fille et garçon âgé de 6 à 16 ans. Cette loi traduit une volonté politique visant à rendre l'école « plus inclusive et compatible avec les exigences d'un développement économique et social équitable, efficace, efficient et soucieux de la prise en charge des exclus »⁴. L'application d'une telle loi suppose d'une part la construction d'établissements scolaires capables de satisfaire à la demande et d'autre part, le recrutement massif d'enseignants qualifiés ainsi que la mise en place des conditions pour la rétention des enfants dans le système jusqu'à l'âge de 16 ans au moins. Pour réaliser une telle ambition, l'Etat de Côte d'Ivoire poursuit toujours l'objectif de faire fonctionner une cantine dans chaque école primaire. Mais un tel projet est possible à une double condition. D'abord il faut procéder à une forte sensibilisation des communautés locales pour qu'elles s'impliquent dans l'implantation des cantines. Ensuite, l'aide des bailleurs de fonds restent toujours nécessaire pour l'approvisionnement de ces cantines.

Cette recherche n'est pas une étude évaluative de l'impact des cantines sur les résultats scolaires. Il est en effet évident que des enfants qui travaillent dans les meilleures conditions deviennent performants en classe. L'intérêt de ce travail est plutôt de faire l'état des lieux pour comprendre si les cantines contribuent réellement au maintien des écoliers dans le système jusqu'à la fin du cycle primaire. Un tel projet est motivé par des interrogations. Ainsi, dans le contexte scolaire actuel, quelles sont les chiffres de la déscolarisation en Côte d'Ivoire ? Comment sont réparties les cantines sur la carte scolaire ? Comment fonctionnent ces cantines ? Ont-elles un impact réel sur la scolarisation ? Enfin, quelles sont les difficultés à surmonter ?

Ces questions orientent la recherche vers trois objectifs à atteindre. Il s'agit d'abord d'analyser les chiffres de la déscolarisation en Côte d'Ivoire. Ensuite, d'étudier le fonctionnement de ces cantines. Et enfin de déterminer les difficultés rencontrées sur le terrain.

L'hypothèse à vérifier dans cette étude est la suivante : L'impact des cantines sur la scolarisation dans le primaire est limité par la faible couverture nationale en cantine et les dysfonctionnements qui caractérisent leur gestion.

Méthodologie de l'étude

Les techniques de recherche employées sont l'enquête et l'analyse documentaire. Des données sur les statistiques scolaires en Côte d'Ivoire

⁴ Côte d'Ivoire, RESEN 2016, p.51

sont exploitées dans différents documents comme le *RESEN* ou le *Rapport d'analyse statistique du système éducatif*. Ensuite, un échantillon d'enseignants du primaire est sélectionné suivant le critère de compétence dans la gestion des cantines scolaires. L'échantillon est constitué d'instituteurs en service dans des établissements d'enseignement primaire public abritant une cantine fonctionnelle. Le choix est précisément porté sur ceux qui gèrent ou ont géré une cantine dans leur carrière. Ce sont les gérants de cantines.

Tableau 1 : Echantillon d'instituteurs interrogés

Villes	Ecoles	Effectifs d'enseignants
Abidjan (Cocody)	EPP Aghien	2
Abidjan (Abobo)	EPP Agbekoi 3	2
Agboville	EPP Anno	2
Jacquerville	EPP Grand Jack	2
Sakassou	EPP Sakassou Sud	2
Bongouanou	EPP Bilakro 2	2
Zuenoula	EPP blanfla 1	2
Man	EPP Domaine Mistrot	2
Logoualé	EPP Gongouiné 2	2
Sinématiali	EPP Ouollo 1	2
Napié	EPP Napié 1	2
Odienné	EPP Goueloh	2
Total	12	24

C'est au total 24 instituteurs repartis sur l'ensemble du territoire national qui prennent part à des entretiens semi-directifs. Les échanges ont lieu dans les établissements identifiés. Chaque séance d'entretien est menée à la fois avec les deux enseignants de l'école. En plus des instituteurs, trois conseillers à l'extra-scolaire chargés des cantines scolaires (CESAC) sont choisis pour leur connaissance du programme national des cantines scolaires. Ils exercent respectivement dans des inspections de l'enseignement préscolaire et primaire de Cocody 2 (quartier d'Abidjan), de Man (à l'ouest) et de Sinématiali (au nord). Ils sont soumis à des entretiens individuels semi-directifs. La démarche privilégiée dans ce travail est celle du paradigme fonctionnaliste. Il s'agit d'analyser le fonctionnement des cantines scolaires pour déterminer leur impact sur la scolarisation en termes de fréquentation des classes du primaire et d'achèvement de ce cycle d'enseignement. Quels sont les résultats de cette étude ?

Résultats

Les informations recueillies sont analysées et présentées en cinq principaux points.

La déscolarisation dans l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire

Les chiffres issus des statistiques de l'éducation nationale traduisent de fortes déperditions scolaires dans le primaire.

Tableau 2 : Evolution des taux d'achèvement du primaire entre 2010 et 2015

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Garçons	62,0	66,3	64,0	66,4	68,5	72,4
Filles	46,3	51,5	52,1	54,2	58,8	64,8
Ensemble	54,3	59,1	58,2	60,4	63,9	68,7

Source : Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2015-2016

Sur la période des six années considérées, les taux d'achèvement du primaire se sont améliorés aussi bien chez les garçons que chez les filles. Il faut toutefois observer que ces taux ont connu une plus forte amélioration chez les filles qui ont progressées, au cours de la période considérée, de 18,5 points là où les garçons ont avancé de 10,4 points. On peut en déduire qu'une évolution des mentalités est en cours et conduit les parents à scolariser les filles aussi bien que les garçons. Une telle évolution traduit également une amélioration dans le temps de la capacité du système éducatif à retenir les enfants jusqu'à la fin du cycle primaire. Cependant si en 2015, 31,3% c'est-à-dire près du tiers des enfants abandonnent l'école avant la fin du cycle primaire, cela montre que des efforts restent encore à réaliser pour atteindre l'objectif gouvernemental de l'école obligatoire. Ces abandons sont plus importants chez les enfants issus des milieux défavorisés et notamment du monde rural marqué par la pauvreté, ainsi que le signalent les enseignants interrogés.

Par ailleurs à en croire ces enquêtes, tous les enfants (de milieu favorisé ou défavorisé), rencontrent des difficultés pour manger à midi. Et ces difficultés contribuent aux abandons en cours de cycle. Les cantines scolaires apparaissent alors comme un moyen efficace de rétention des enfants à l'école. Elles sont perçues comme un outil capable d'aider les élèves à terminer le cycle primaire afin d'accéder au cycle secondaire. En clair, les acteurs souhaitent que chaque école ait sa cantine.

Les inégalités dans l'implantation des cantines scolaires

Les cantines sont implantées selon une politique éducative se fondant sur des critères liés aux réalités du terrain.

La politique officielle d'implantation

Selon les conseillers à l'extra-scolaire chargés des cantines scolaires, une politique de ciblage a été mise en place pour l'implantation des cantines dans les écoles. Elle tient compte du niveau d'insécurité alimentaire (zones pauvres en disponibilité alimentaire), du taux brut de scolarisation dans la

région, du taux brut d'achèvement du primaire et de la prévalence en malnutrition chronique. Les critères de sélection accordent ainsi la priorité aux écoles centres accueillant les enfants de plusieurs villages ou campements environnants, aux écoles localisées dans les zones à faible taux de scolarisation, aux écoles localisées dans les zones à faible taux d'achèvement scolaire, aux écoles localisées dans les zones de malnutrition chronique et aux écoles localisées dans les zones de pauvreté.

Les infrastructures et équipements des cantines sont fournis par les parents d'élèves. Mais dans plusieurs écoles elles sont offertes par des organismes internationaux comme l'UNICEF, l'ONU CI, le PNUD, le PAM, par des partenaires comme le Programme Américain Mc Goven Dole, par des ONG comme Save the children, par les collectivités locales (Mairies, Conseil régionaux, Districts) et également par des personnes de bonne volonté.

Une répartition des cantines scolaires pas toujours conforme au contexte régional (confer carte de la répartition des cantines, en annexe)

Les cantines sont réparties sur l'ensemble du territoire national en accordant la priorité aux régions défavorisées sur le plan alimentaire et présentant de faibles taux de scolarisation ou de fréquentation des classes. En accord avec le PAM, le gouvernement de Côte d'Ivoire a donc réalisé en 2012, une carte des cantines scolaires qui répartit les régions en zone de première nécessité, de deuxième nécessité et de troisième nécessité. C'est ainsi que les régions des savanes, du Bafing et du moyen Cavally sont classées zone de première nécessité en raison de l'extrême paupérisation et du fort taux de malnutrition qui y prévalent. Les cantines de ces zones sont approvisionnées en vivres par le PAM. En tant que principal bailleur de fonds en matière de cantine, cette organisation internationale a concentré ses activités dans les régions où l'insécurité alimentaire est plus forte. Les zones de 2^{ème} et 3^{ème} nécessité sont couvertes par l'Etat de Côte d'Ivoire ainsi que les autres partenaires et personnes cités plus haut.

Tableau 3 : Les cantines scolaires dans les établissements d'enseignement primaire public

Milieu	Nombre d'écoles	Ecoles ayant des cantines	% d'écoles ayant des cantines	Ecoles ayant des cantines fonctionnelles	% d'écoles ayant des cantines fonctionnelles
Rural	8780	4143	47%	3721	42%
Urbain	3757	1660	44%	1480	39%
Total	12537	5803	46%	5201	41%

Source : Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2015-2016, p.83.

En 2015, plus de la moitié soit, 59% des écoles primaires demeurent sans cantines fonctionnelles. En milieu rural où le besoin alimentaire est plus important chez les enfants scolarisés, 58% des écoles sont sans cantines.

Le rapport précise également qu'à Abidjan, on trouve des cantines dans seulement 20% des écoles primaires. Les choses ne sont pas meilleures à l'intérieur du pays car dans une DREN comme Minignan au nord du pays, seule 3% des écoles primaires disposent d'une cantine. Cette faible présence de cantines dans les écoles justifie, à en croire les enseignants interrogés, la persistance des abandons avant la classe de CM2.

La gestion des cantines scolaires, source d'inégalités

La direction des cantines scolaires est placée sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale. Elle planifie et programme la distribution des vivres, établit et contrôle la position et l'état des stocks, assure la commande et la réception des denrées prévues par le gouvernement, assure l'approvisionnement des magasins régionaux et les joints de chute. Sur proposition de la DREN, elle autorise l'ouverture de nouvelles cantines et assure la gestion financière et comptable des différentes ressources affectées à ces cantines. En plus, cette direction organise et met en œuvre les formations identifiées pour la bonne marche du programme, supervise, contrôle et évalue l'ensemble des activités liées aux fonctionnements des cantines. Elle mesure ainsi, l'impact de la cantine sur la scolarisation en faisant ressortir les indicateurs de performance par genre. Enfin, elle coordonne les activités des différents bailleurs de fonds et élabore les rapports périodiques demandés.

Pour piloter les cantines sur le terrain, cette direction s'appuie sur les directions régionales de l'éducation nationale et sur les inspections de l'enseignement préscolaire et primaire. Dans ces services déconcentrés, la gestion des cantines repose sur le conseiller à l'extra-scolaire chargé des cantines scolaires (CESAC). Ce dernier, supervise les activités des gérants de cantines, des cantinières, des directeurs d'écoles, du COGES⁵ et des rationnaires dans sa circonscription. Son rôle est également de renforcer les capacités des gérants et des cantinières. La gestion des cantines prend en compte à la fois leur financement et leur fonctionnement.

Des ressources publiques insuffisantes pour le financement des cantines scolaires

Les ressources financières pour faire fonctionner les cantines scolaires se répartissent entre les différents bailleurs de fonds intervenant dans ce domaine. Selon les CESAC interrogés, le coût de fonctionnement

⁵ Comité de Gestion d'une école

d'une cantine est estimé à plus de 3 millions de FCFA⁶ par an. Et sur la base des cantines effectivement fonctionnelles, il revient à l'Etat de Côte d'Ivoire d'assurer une partie du financement. Cette contribution s'est élevée à près de 16 milliards de FCFA sur la période des quatre années considérées.

Tableau 4: Répartition des ressources allouées aux cantines entre 2012 et 2015

Lignes Budgétaires	Montant des Allocations Budgétaires (Franc CFA)				TOTAL
	2012	2013	2014	2015	
Achats des vivres	3.336.916.000	2.943.221.430	2 844 710 000	4 057 500 000	13.182.347.430
Transport primaire et secondaires des vivres (gouvernement)	114 320 786	137 731 603	140 142 343	114 501 337	506 696 069
Transport primaire des vivres (PAM)	131 363 989	163 051 583	73 958 356	199 231 613	567 605 541
Appui aux groupements	215 274 371	215 274 371	136 010 000	212 774 371	779 333 113
Prestations Extérieurs (formation du personnel et imprimerie)	139 735 629	27 096 800		112 879 699	279 712 128
Autres chapitres	206 693 868	129 372 603	96 318 570	140 518 570	572 903 611
TOTAL	4 144 304 643	3.615.748.390	3 291 139 269	4 837 405 590	15 888 597 892

Source : MENET, Direction nationale des cantines scolaires

Le budget alloué aux cantines varie d'une année à l'autre. S'il est supérieur à 4 milliards en 2012, il connaît une baisse dans les deux années suivantes avant de remonter en 2015. Ces variations montrent que le financement des cantines ne suit pas le rythme des besoins réels des populations scolaires. Dans un contexte d'explosion scolaire, une baisse du budget des cantines est le signe que certaines d'entre elles restent fermées ou fonctionnent partiellement.

Un fonctionnement local des cantines excluant les enfants les plus défavorisés

Dans les écoles à cantine, chaque instituteur enregistre dans sa classe le nombre d'élèves désirant manger à la cantine. Ce premier travail se fait le matin entre 9 heures et 10 heures. Les élèves recensés payent 25 FCFA pour le repas de midi. Le nombre de rationnaires est mentionné dans le cahier des rationnaires et les sommes sont collectées pour être ensuite acheminés à l'instituteur gérant de la cantine. Une fois les effectifs de rationnaires connus et les sommes collectées, le gérant mesure les quantités de vivres correspondantes et les remet à la cantinière. Entre 10 heures et 12 heures cette dernière prépare le repas. A partir de 12 heures, les rationnaires se mettent en rang devant le réfectoire, se lavent les mains et s'installent pour

⁶ Franc de la Communauté Financière Africaine

être servis. Les enquêtés soulignent cependant que ce moment de pause-déjeuner n'est pas vécu de la même façon à travers toutes les écoles du pays.

Dans le milieu rural, la pauvreté des familles est évoquée pour justifier les difficultés de certains enfants à se procurer les 25 FCFA de droit d'accès au réfectoire. Ces enfants affamés et écartés, se livrent parfois à la mendicité autour des cantines. De plus, à en croire les instituteurs interrogés, la qualité des plats servis pose quelque fois problème. La somme de 25 FCFA payée par les rationnaires est parfois jugée insuffisante. Pour remédier à cette situation, certaines écoles urbaines fréquentées par des enfants issus de milieux aisés décident, en accord avec le COGES une somme beaucoup plus importante que les 25 FCFA. C'est le cas à Abidjan, de l'EPP Aghien dans la commune de Cocody où la ration est fixée à 300 FCFA pour un menu équilibré et plus consistant.

La place des cantines dans la vie scolaire selon les enseignants interrogés

Les gérants de cantines affirment avoir constaté que la cantine est un service d'émulation qui contribue à améliorer les résultats scolaires et le taux de fréquentation des classes. C'est ainsi que les fréquentes ruptures de stock de denrées dans les cantines ont un impact immédiat sur les absences dans les salles de classes, surtout dans les Cours Préparatoires et les Cours Élémentaires (CP et CE). En effet, lorsque les cantines sont approvisionnées, les élèves viennent régulièrement à l'école. Mais dès qu'il y a rupture de stock, les absences se multiplient.

Conscients de cela, certains enseignants profitent des cantines pour créer de la motivation chez les élèves en offrant des repas gratuitement aux cinq meilleurs après chaque composition. Ces repas sont offerts sur le compte de la coopérative scolaire. Mais pour éviter les frustrations, la coopérative décide de temps en temps d'offrir des repas gratuits à tous les élèves de l'école lorsqu'elle dispose d'un peu d'argent pour le faire. Ce geste encourage par ailleurs tous les élèves à s'impliquer d'avantages dans les activités coopératives qui sont génératrices de revenus.

Il faut noter aussi que si une grande majorité d'élèves mange à la cantine à cause de la pauvreté des familles ou de l'éloignement du domicile par rapport à l'école, une partie non négligeable le fait pour rompre avec les habitudes alimentaires familiales. Ces derniers sont heureux de manger de temps à autres des aliments différents du repas familial. Et cette possibilité constitue une source d'émulation pour eux. Outre cela, bien souvent les examens (blanc ou national) ont lieu dans les écoles centres d'examen disposant d'une cantine. Dans ce cas elle permet aux élèves venus d'autres écoles ou d'autres villages de se restaurer sur place à midi et d'éviter ainsi les longs déplacements, source de retard et d'échec.

Les difficultés des cantines scolaires

Plusieurs difficultés sont signalées par les acteurs enquêtés. Elles concernent les infrastructures et les stocks d'aliments, les agents engagés dans la gestion des cantines et les rationnaires. Les premières difficultés sont relatives à l'irrégularité et les retards dans l'approvisionnement des cantines. Très souvent, les premières dotations parviennent dans les écoles seulement à la fin du premier trimestre. Un retard en déphasage avec l'un des objectifs fixés par la direction des cantines scolaires, à savoir contribuer à l'inscription rapide des élèves et leur maintien dans le cursus scolaire. De plus, les denrées convoyées dans les cantines arrivent souvent après leur date de péremption et sont donc impropres à la consommation. Ces denrées, qui ne varient jamais finissent par dégouter les rationnaires entraînant une baisse de fréquentation des cantines et des classes. Dans ces conditions, un impact positif de la cantine sur la scolarisation se manifeste difficilement.

L'insécurité concernant l'acheminement et le stockage des vivres est également évoquée par les enquêtés. Des tonnes de vivres sont souvent emportées par les coupeurs de route. Les enquêtés citent l'exemple de l'EPP Napié 1 dont la totalité des vivres a été pillée en 2007, ce qui a empêché la cantine de fonctionner durant toute l'année scolaire. Par ailleurs, certaines cantines scolaires ne respectent pas les normes en matière d'infrastructures et d'équipements nécessaires à un fonctionnement correct. Les tentatives de levée de cotisation du bureau exécutif du comité de gestion des établissements (COGES) pour équiper la cantine rencontrent parfois la réticence des parents d'élèves. En conséquence, certaines cantines sont fermées, laissant des milliers de rationnaires innocents livrés à leur sort. C'est ainsi qu'en 2013, quarante-huit (48) cantines scolaires sur toute l'étendue du territoire national ont été suspendues par la direction des cantines scolaires en raison de l'inadaptation de leurs infrastructures.

Des difficultés se manifestent également au niveau des rapports entre les acteurs concernés par le fonctionnement des cantines. Dans les écoles à cantines, on observe quelque fois un manque de collaboration entre le gérant et ses collègues enseignants chargés de faire la collecte des fonds dans leur classe respective, et de remplir les cahiers de rationnaires. Certains enseignants refusent d'assurer cette tâche au motif que ce rôle ne leur incombe pas puisqu'ils ne bénéficient d'aucun avantage post-gestion. Des conflits récurrents apparaissent souvent entre acteurs pour le contrôle des stocks de denrées de la cantine. En effet dans certaines écoles, ces conflits éclatent au quotidien entre le directeur d'école et son gérant de cantine et/ou la cantinière. Quelques fois ce conflit oppose le directeur d'école et le président du COGES. Chacun veut garder la clé du magasin des stocks et bénéficier des retombées post-gestion. L'exemple de l'EPP Ouollo 1 de Sinématiali est donné. En 2012 les enseignants ont assisté à une chaude

empoignade entre le directeur de l'école et le président du COGES, chaque protagoniste voulant assurer le contrôle de la gestion des denrées alimentaires de la cantine. Ils se sont retrouvés devant l'inspecteur de l'enseignement préscolaire et primaire pour s'expliquer. Les conflits se manifestent parfois entre les cantinières d'une école. Ils sont généralement liés à leur faible rémunération. Une cantinière reçoit en fait 5 FCFA par repas servi. Pour 100 rationnaires cela fait 500 FCFA pour la journée de travail, ce qui est dérisoire. Et lorsqu'il y a plusieurs cantinières, le partage entraîne de fréquentes incompréhensions. Les enquêtés citent le cas de l'EPP Anno d'Agboville 2 où les cantinières ont abandonné la cantine en 2012 privant les élèves des repas prévus. Il y a donc des difficultés à recruter et à maintenir les cantinières, à cause de leur faible rémunération. En effet, la plupart des jeunes filles du village où est située l'école à cantine, refusent souvent d'assurer ce service. Devant cette difficulté, des solutions provisoires sont adoptées dans certaines écoles. Il s'agit de recourir aux épouses des enseignants et des membres du COGES. C'est généralement celle du directeur, du président du COGES ou d'un membre de ce comité qui assure la confection des repas jusqu'au recrutement et à la formation d'une nouvelle cantinière parmi les jeunes femmes du village.

Chez les élèves, les difficultés ont plusieurs formes. D'abord dans certaines localités, le fonctionnement des cantines repose sur le concours des élèves. Ainsi, à l'EPP Goueloh, à Odienné, chaque matin, les écoliers sont sommés d'apporter un bidon de 4 ou 5 litres d'eau potable, comme contribution personnel à l'approvisionnement de la cantine scolaire. Certaines jeunes filles préfèrent aller charger des bassines d'eau au marigot. Dans certaines écoles où il n'y a qu'une seule cantinière, quelques grandes filles des classes de CM sont réquisitionnées pour trier le riz à préparer. Des problèmes de convenance alimentaire sont également observés dans certaines régions où les enfants refusent les mets proposés. C'est le cas de la plupart des écoles primaires à cantine de Jacquville. Les enfants éprouvent du dégoût pour la protéine animale, c'est-à-dire les conserves (corne bœuf). Ils sont attachés au poisson, aliment préféré dans cette ville côtière.

Enfin ces difficultés traduisent les dysfonctionnements sur le terrain du programme des cantines scolaires en Côte d'Ivoire et sont signalées dans les écoles primaires où existe déjà une cantine. Il demeure toutefois que plus de la moitié des écoles n'en disposent pas encore. Aussi, quel débat tous les résultats présentés suscitent-ils ?

Discussion

Cette recherche visait trois objectifs. Le premier est atteint puisque les indicateurs de la déscolarisation en Côte d'Ivoire sont analysés. L'examen de l'évolution des taux d'achèvement du primaire montre que

d'importantes cohortes d'élèves abandonnent chaque année l'école. Certes, ces taux se sont améliorés dans le temps mais les proportions de déscolarisés restent encore importantes. Pour atteindre le deuxième objectif, il a été nécessaire d'analyser la politique d'implantation des cantines. Cette politique sélective est à la base de leur présence dans moins de la moitié des écoles publiques du pays. L'analyse a également porté sur leur gestion par la direction des cantines scolaires, leur financement et leur organisation pratique dans les établissements scolaires. Le troisième objectif consistait à déterminer les difficultés des cantines. Il est apparu à ce niveau que ces difficultés ont plusieurs causes. Il s'agit notamment de l'approvisionnement des cantines, des rapports entre les acteurs engagés dans la gestion locale de ces cantines et de la pauvreté des enfants incapables de payer le prix du repas.

Les données analysées confirment l'hypothèse émise au départ de cette étude. En effet, il est vérifié que « *L'impact des cantines sur la scolarisation dans le primaire est limité par la faible couverture nationale en cantine et les dysfonctionnements qui caractérisent leur gestion* ». Pour appuyer la validité de cette hypothèse, est-il besoin de rappeler que l'utilité des cantines scolaires se rapporte au fait qu'elles constituent un outil de lutte contre la déscolarisation dans le primaire. Cet outil tire toute son importance de ce qu'un faible taux d'achèvement du cycle primaire traduit une faible efficacité interne du système d'enseignement. Les enfants déscolarisés avant la fin du primaire n'ont pas assimilé la culture scolaire minimale indispensable pour sortir de l'analphabétisme. Ils rejoignent ainsi le lot d'analphabètes qui représentent plus de la moitié de la population ivoirienne (57,96%)⁷.

La persistance de la déscolarisation traduit ainsi les inégalités de chance dans l'accès, le parcours et la réussite du cycle de l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire. Ces inégalités de chance varient selon la région et le lieu d'habitation. Si le sud du pays est fortement scolarisé, certaines régions du nord et de l'ouest restent en revanche faiblement scolarisées. Les enfants vivant en ville ont par ailleurs plus de chance d'accéder à une école non loin de leur domicile que ceux vivant dans le milieu rural. Sur ce point, le Rapport PASEC⁸ Côte d'Ivoire 2012 précise que l'environnement social et économique dans lequel vivent les élèves justifie effectivement l'implantation des cantines dans les écoles primaires. En effet, l'évaluation réalisée en 2012 montre que plus de 80% des ménages les plus pauvres se retrouvent en milieu rural. Les enfants fréquentant les écoles situées en

⁷ : Groupe de la Banque Africaine de Développement, Commission de l'Union Africaine, Commission économique pour l'Afrique, *Annuaire statistique pour l'Afrique 2016* (p.43).

⁸ PASEC Côte d'Ivoire 2012, (p.40-41) : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN.

milieu rural sont donc plus défavorisés car ils manquent de moyens pour se nourrir correctement.

L'Etat s'est engagé en 2015 dans une politique de scolarisation obligatoire qui suppose l'équité, l'inclusion et la démocratisation de l'école. Il s'agit de faire en sorte que le destin scolaire et social des citoyens soit moins dépendant de l'origine sociale. Les mêmes chances doivent être données à tous dès le départ et le mérite justifierait les différences de trajectoire scolaire et de réussite sociale. Donner les mêmes chances de départ à tous c'est permettre à tous les enfants d'accéder et de réussir au moins le cycle d'enseignement primaire. Les politiques éducatives appliquées doivent donc tenir compte des inégalités naturelles qui différencient les individus. Ces inégalités sont liées notamment à l'origine familiale et au lieu d'habitation.

La promotion des cantines scolaires est donc nécessaire pour supprimer, sinon réduire le phénomène de la déscolarisation dans le primaire. Ce phénomène, faut-il le souligner, est également présent dans le monde occidental mais pour des raisons différentes. Il renvoie selon Patrick Rayou, (2015, p.53) au concept de décrochage scolaire. Pour faciliter sa compréhension, le sociologue écrit ceci : « Assez récemment entrée dans le vocabulaire institutionnel, la notion de décrochage scolaire, synonyme de rupture et d'abandon, a été importé des pays d'Amérique du nord alors que le nombre d'élèves quittant le système éducatif sans un niveau de qualification reconnu n'a cessé de baisser(...). En fait, le décrochage devient le nouveau nom de l'échec scolaire. La question de la déscolarisation prend en effet de l'ampleur lorsque les jeunes non qualifiés constituent le noyau dur du chômage juvénile, lorsque l'obligation de scolarité jusqu'à seize ans et le refus de sorties sans qualification deviennent la norme et que l'ordre public peut sembler menacé par des élèves en errance ». C'est dire que la déscolarisation dans le primaire est de moins en moins tolérable dans les sociétés modernes qui fonctionnent comme des sociétés scolaires où l'on apprend tout au long de la vie. La diffusion des savoirs scolaires doit donc atteindre tous les enfants en âge d'être scolarisés. Cette condition s'impose car l'école est un élément du système social. Elle est à la fois un produit de la société et une modalité incontournable de son maintien. Si dans les siècles passés, la division de la société en classes ou en castes était légitimée par l'origine divine ou naturaliste, aujourd'hui ce rôle est joué par l'école dans les Etats modernes. Le contexte mondial actuel conçoit l'éducation comme une formation sociale particulière qui concourt de façon centrale à la pérennité du système social. Toutes les hiérarchies sociales, de prestige, de revenu, de pouvoir, de patrimoine reposent sur une justification scolaire qui les légitime et permet leur acceptation sociale, tout particulièrement de la

part des catégories dominées (Pierre Merle, 2009, p.98). L'école est donc au centre de tout processus de développement dans un pays.

Conclusion

Cette étude a montré l'importance des cantines scolaires comme outil de lutte contre la déscolarisation dans le primaire en Côte d'Ivoire. Cet outil a un effet sur la fréquentation des classes du primaire, sur le maintien des élèves dans le système jusqu'à la classe de CM2 et sur leur réussite à l'entrée en 6^{ème} ainsi que le montrent les acteurs interrogés. En clair, l'impact des cantines se manifeste dans les résultats scolaires. Et cela montre qu'une généralisation et un fonctionnement normal des cantines scolaires produit un impact positif sur l'efficacité interne du système éducatif puisque les indicateurs de performance que sont les taux d'accès, de fréquentation, de promotion, d'achèvement et de réussite à l'examen du CEPE⁹ s'améliorent.

Les cantines scolaires jouent ainsi une double fonction. Elles contribuent d'une part à l'application de la loi sur l'obligation scolaire en rendant l'école plus accueillante. D'autre part, elles s'inscrivent dans le processus permettant d'atteindre l'ODD 4 qui recommande aux Etats d'« assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Pour clarifier cet objectif fondamental dans le développement durable, Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO dans l'avant-propos du *rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016*, écrivait ceci : « En mai 2015, le forum mondial sur l'éducation d'Incheon (République de Corée) réunissait 1600 participants de 160 pays qui n'avaient qu'un seul objectif en tête : assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous à l'horizon 2030 ». Ce forum a par ailleurs reconnu l'existence d'un volet éducatif des 16 autres ODD prévus pour les 15 prochaines années.

Le volet éducation de l'ODD 4 est, faut-il le mentionner, d'une importance capitale car il conditionne le succès des 16 autres ODD. Les progrès de l'éducation constituent le meilleur gage pour la réduction de la pauvreté, l'élimination de la faim, l'amélioration de la santé, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, la production et la consommation durables, la résilience des villes ainsi que des sociétés plus égalitaires et inclusives. Bref, le principal défi du développement des Etats émergents d'Afrique de l'Ouest n'est-il pas celui de l'éducation ?

⁹ Certificat d'Etude Primaire et Élémentaire

References:

1. Baudelot C., Establet R, (1971), *L'Ecole capitaliste en France*, Paris, Maspéro.
2. Best Fancine, (1999), *L'échec scolaire*, , Paris, Puf, Que sais-je ?
3. Boudon Raymond, (1973), *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A. Colin.
4. Bourdieu P. et, Passeron J.-C., (1970), *La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Ed. de Minuit.
5. Bourdieu P., Passeron J.-C., Chamborédon J-C, (1964), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit.
6. Bulle Nathalie, (2000), *Sociologie et éducation*, Paris, Puf.
7. CONFEMEN, Côte d'Ivoire, (2012), *Rapport PASEC Côte d'Ivoire 2012. Evaluation diagnostique de l'école primaire : pistes d'actions pour une amélioration de la qualité*.
8. Côte d'Ivoire, UNESCO, UNICEF, (2016), *Rapport d'Etat sur le Système Educatif National. Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*, Dakar, Pôle de Dakar.
9. Côte d'Ivoire, (2016), *Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2015-2016*.
10. Groupe de la Banque africaine de développement, (2015), *Rapport sur le développement en Afrique 2015. Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable*, Abidjan, BAD.
11. Merle Pierre, (2009), *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La découverte.
12. Rayou Patrick, (2015), *Sociologie de l'éducation*, Paris, Puf.
13. UNESCO, (2016), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016. L'éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous*, Paris UNESCO.

Annexe : Carte des zones de priorité dans la répartition des cantines scolaires en Côte d'Ivoire

